

Le congrès de l'IFLA 89 à Paris. Un rendez-vous à ne pas manquer

par Marcelle BEAUDIQUEZ, Conservateur à la Bibliothèque Nationale, membre du bureau exécutif de l'IFLA et Catherine COUNOT, Conservateur, responsable du Comité d'organisation IFLA 89.

Le 55ème Congrès de l'IFLA (Fédération Internationale des Associations de Bibliothécaires et des Bibliothèques) se tiendra à Paris, au Palais des Congrès, du 19 au 26 août 1989, à l'invitation des cinq associations professionnelles françaises (ABF, ADBS, ADEBD, ADBU, AENSB), de la DBMIST et de la DLL.

Ce congrès est placé sous le thème de réflexion choisi par la France : «Les bibliothèques et l'information dans l'économie hier, aujourd'hui et demain».

Ce congrès, qui est accueilli en France pour la première fois depuis 15 ans, sera un événement pour la profession. Malheureusement, beaucoup de bibliothécaires français ignorent tout de l'IFLA. Pour préparer ce rendez-vous important, une rubrique est ouverte dans ce bulletin, où paraîtront régulièrement des informations sur l'activité de l'IFLA et sur la préparation du Congrès de Paris.

Q

u'est-ce que l'IFLA ?

L'IFLA est une association non gouvernementale, sans but lucratif, qui a pour objectif de promouvoir l'entente internationale, la coopération, la recherche dans toutes les activités bibliothéconomiques et de constituer un organisme capable de représenter les bibliothécaires sur le plan international. Elle jouit d'un statut particulier auprès de l'UNESCO. Créée à Edimbourg en 1927, par un comité international de bibliothécaires représentant 15 pays, dont la France, cette fédération qui a son

siège à La Haye, compte aujourd'hui 1224 membres répartis dans 122 pays (40 pays industrialisés et 82 pays du Tiers-Monde). Pour la France, sont membres de l'IFLA : 5 associations professionnelles, déjà mentionnées, et une quarantaine de bibliothèques et d'administrations.

Comment fonctionne l'IFLA ?

Le Congrès, tenu annuellement par l'IFLA dans un pays différent, est le temps fort et la manifestation la plus visible de son activité. C'est un forum de rencontres, où tous les bibliothécaires du

monde entier sont invités à participer à un échange d'idées et d'expériences, à prendre connaissance du résultat de travaux, menés par les experts au sein des comités permanents des sections de l'IFLA.

Tous les deux ans, le Congrès est également le temps des élections : le Conseil de l'IFLA, constitué de toutes les associations et bibliothèques membres, présente des candidats au Bureau Exécutif. Les membres ont aussi le droit de s'inscrire aux sections et, quand ils sont inscrits, de présenter des candidats aux comités permanents (noyaux d'experts de ces sections). Les organes professionnels directeurs sont constitués à partir des comités permanents.

Le fonctionnement de l'IFLA repose sur des unités professionnelles de base : 30 Sections regroupées en 8 Divisions qui correspondent à des types de bibliothèques (comme les bibliothèques de lecture publique ou les bibliothèques médicales), ou encore à des activités bibliothéconomiques (par exemple, classification et indexation ou construction de bibliothèques). Le programme de chacune d'entre elles est défini et coordonné par un comité permanent, composé d'experts de différents pays, au nombre d'environ 400, désignés pour un mandat de quatre ans, renouvelable une fois.

Une cinquantaine d'experts français figurent actuellement dans les comités permanents des 30 sections, trois d'entre eux étant secrétaires de leur comité permanent. Il faut noter qu'aujourd'hui la représentation française n'est pas suffisamment assurée dans les unités professionnelles. Toutefois, depuis 1987, Marcelle BEAUDIQUEZ (BN) est membre du Bureau Exécutif dont le Président est Hans Peter GEH (Stuttgart, RFA) et qui comprend six autres membres de nationalités diverses (Grande-Bretagne, Inde, Pays-Bas, Suède, URSS, USA).

A quoi sert l'IFLA ?

Généralement, dans l'opinion des bibliothécaires, l'IFLA est soit ignorée ou dédaignée, soit critiquée et perçue comme une machine bureaucratique : c'est le reflet d'un état d'esprit assez répandu dans la société française. Les Français, qui proclament de grands principes universels, sont presque toujours à l'origine de grandes institutions ou de grands projets internationaux. Ensuite,

ils semblent s'en désintéresser et en abandonner le fonctionnement quotidien à d'autres pays. L'IFLA n'échappe pas à cette mentalité et à cette sorte de règle. En effet, la création de cette organisation est, en partie, due à une initiative d'un président de l'ABF en 1926 et aux aspirations des bibliothécaires français, au début de ce siècle, d'instaurer une coopération internationale en matière de bibliographie.

Peut-être est-ce une vue un peu injuste et partielle, car les bibliothécaires de la Bibliothèque Nationale ont toujours activement participé aux travaux de normalisation des règles de catalogage, d'harmonisation des bibliographies nationales. Doit-on rappeler que ces tâches de longue haleine ont abouti, dans les années 70, à l'adoption internationale des normes ISBD et du format UNIMARC, premier pas vers une circulation intensifiée de l'information et vers une amélioration des prêts internationaux de documents. L'accès au document primaire est également, depuis longtemps, l'une des préoccupations majeures de l'IFLA.

Depuis 1976, l'IFLA a défini des priorités de travail avec cinq programmes fondamentaux, destinés à orienter l'activité de tous les comités permanents des sections. Ce sont d'abord deux programmes qui ont toujours été au centre des préoccupations des bibliothécaires : «Le Contrôle Bibliographique Universel/Marc International» (UBCIM) et «L'Accès Universel aux Publications» (UAP). Puis reflétant l'évolution des techniques documentaires et l'apparition des nouvelles technologies, l'émergence des pays du Tiers-Monde, ainsi que la prise de conscience mondiale des menaces de destruction qui pèsent sur le patrimoine culturel, l'IFLA a plus récemment lancé trois autres programmes : «Développement des Bibliothèques dans le Tiers-Monde» (APL), «Transfert des Données et Télécommunications» en 1984 et, en 1986, le programme «Préservation et Conservation» (PAC).

Ces programmes, dits fondamentaux, requièrent des moyens et sont donc financièrement soutenus par de grands établissements, généralement des bibliothèques nationales. Force est de constater que, mis à part le programme «Développement des Bibliothèques dans le Tiers-

monde», tous les autres programmes ont leur siège dans des bibliothèques de pays anglo-saxons. Toutefois, la Bibliothèque Nationale (Centre de Sablé) a été retenue comme Centre régional européen, à la Conférence de Vienne en 1986.

Participer à l'IFLA

Le moment est opportun. Ce n'est pas un hasard si la France a proposé d'accueillir la communauté internationale des bibliothécaires en 1980. Nous célébrerons, l'année prochaine, le Bicentenaire de la Révolution Française et de la Déclaration des Droits de l'homme et du citoyen.

La bibliothèque est une institution dont le fonctionnement encore aujourd'hui, théoriquement, repose sur le principe des idéaux proclamés en 1789 : libre circulation des idées et droit pour le citoyen d'accéder gratuitement au patrimoine culturel et à la documentation dont il a besoin pour sa vie quotidienne.

Mais à l'horizon, une autre date bien réelle pour nous, bibliothécaires français : 1992, l'ouverture du marché européen.

Nous ne pouvons plus ignorer la dimension économique de l'information. Concentration du livre et de la presse, informatisation, nouvelles technologies de stockage, banques de données, réseaux, câbles et satellites conduisent à un processus d'industrialisation de l'information. Il ne s'agit plus seulement de la libre circulation des idées, au sens de 1789, mais de la circulation d'une «marchandise» qui comporte des coûts de plus en plus élevés. Bien sûr, l'information est une richesse culturelle immatérielle dont la valeur est précisément difficile à mesurer, mais les nouveaux modes de communication des documents, les nouveaux services bouleversent le rôle et les missions traditionnelles de toutes les bibliothèques, qu'elles soient de lecture publique ou spécialisées en information scientifique et technique.

Le Congrès de Paris sera précisément placé sous le thème de réflexion : «les bibliothèques, l'information et l'économie». Dans ce contexte d'internationalisation des questions concernant les bibliothèques, un congrès IFLA est le lieu approprié pour échanger réflexions et expériences avec des collègues étrangers, débattre d'enjeux actuels et fonda-

mentaux, voter des résolutions et affirmer une solidarité internationale de la profession.

Le Congrès de Paris, ce sera : 2.000 bibliothécaires du monde entier, plus de 100 communications spécialisées, une exposition professionnelle d'édition, de matériels et de services, des visites de bibliothèques très nombreuses. Dans le concert international, les bibliothécaires français comptent à leur actif des réalisations et des expériences originales à montrer à leurs collègues étrangers (entre autres, audiovisuel, expériences d'animation, réseaux de coopération, nouveaux services, pratiques de coopération avec l'Afrique).

Ce Congrès de Paris sera également une année d'élection : occasion d'assurer la relève dans les comités permanents des sections de l'IFLA et d'accroître la participation française dans les programmes et les nouvelles activités, qui concernent aujourd'hui l'ensemble de la profession.

LISTE DES BIBLIOTHECAIRES FRANÇAIS MEMBRES DES COMITES PERMANENTS DES SECTIONS: DIVISIONS / SECTIONS / TABLES RONDES

I. Bibliothèques générales de recherche:

Bibliothèque nationale, M.R. Morin, BN, 1987-1989.
Bibliothèques universitaires et autres bibliothèques générales de recherche, J. Rey, Lyon, 1983-1991 ; J. Stone, American College, 1985-1989 ;
Bibliothèques parlementaires, F. Monet, Assemblée nationale, 1987-1991.

II. Bibliothèques spécialisées :

Bibliothèques administratives, P. Caselle, 1987-1991, Ville de Paris ;
Bibliothèques de sciences sociales, J. Meyriat, FNSP, 1983-1991 ;
Bibliothèques de géographie et cartothèques, M. Pelletier, BN, 1985-1989 ; P.Y. Duchemin, BN, 1987-91 ;
Bibliothèques scientifiques et techniques, M. Masson, Polytechnique, 1987-

1991 ; C. Sakoun, CNRS, 1987-1991 ; C. Lupovici, 1987-1991 ;
Bibliothèques de sciences biologiques et médicales, P. Corval, 1985-1989 ;
C. Deschamps, 1985-1989 ;
Bibliothèques d'art, H. Rouit, Louvre, 1983-1991.

III. Bibliothèques au service du grand public :

Bibliothèques publiques, P. Sanz, Massy, 1985-1989 ; T. Giappiconi, Fresnes, 1987-1991 ;
Bibliothèques au service des personnes handicapées, M. Peillon, Lyon, 1987-1991, G. Rappaport, La Villette, 1987-1991 ;
Services de bibliothèques pour les populations multiculturelles : F. Thomas, St Quentin en Yvelines, 1987-1991 ;
Bibliothèques pour aveugles, M.J. Poitevin, Caen, 1987-1991 ; F. Froissard, Antony, 1985-1989 ;
Bibliothèques pour enfants, G. Patte, 1985-1989 ; A. Pissard, 1987-1991 ;
Bibliothèques scolaires, F. Chapron, 1985-1989 ;
Centres de documentation sur la littérature enfantine (TR) ;
Centres nationaux pour les services de bibliothèques (TR) ;
Intamel (TR) ;
Bibliothèques mobiles (TR).

IV. Contrôle bibliographique

Catalogage, G. Boisard, Paris, 1985-1989 ; S. Hubert, BPI, 1985-1989
Bibliographie, F. Bourdon, BN, 1985-1989 ; M. Beaudiquez, BN, 1987-1991
Classification et indexation, S. Jouguet, Lyon Part Dieu, 1985-1989

V. Collections et services

Acquisitions et échanges, M.S. Régnier, BN, 1987-1991
Prêts inter-bibliothèques et fourniture du document, M. Chauveinc, BN, 1985-1989 ; E. Hustache, 1987-1991 ;
Publications en série, C. Marandas, BN, 1987-1991 ; Y. Abitbol, FNSP, 1987-1991 ; J. Bourgain, B.P.I., 1987-1991 ;
Publications officielles, P. Pelou, B.I.T. Genève, 1985-1989 ;
Livres et documents rares et précieux, J.C. Garréta, BN, 1985-1989 ; J. Veyrin Forer, BN, 1985-1989.

VI. Gestion et technologie :

Conservation, J.M. Arnoult, BN, 1985-1989 ; M.L. Bossuat, BN, 1985-1989
Bâtiments et équipement, G. Grunberg,

DLL, 1987-1981 ; J.P. Sakoun, 1985-1989 ;

Technologie de l'information, F. Lemelle, BN, 1985-1989 ; S. Salomon, BN, 1987-1991 ; F. Reiner, La Villette, 1987-1991

Gestion des associations de bibliothécaires (TR)

Documents audiovisuels (TR)

Statistiques, G. Thirion, 1985-1989.

VII. Formation et recherche

Formation et enseignement, C. Lehmann, Institut Catholique, 1985-1989 ;
A. Béthery, CRFP Nanterre, 1987-1991 ;
Théorie et recherche bibliothéconomiques, C. Girard, CRFP Bordeaux, 1987-1991 ;
Histoire des bibliothèques (TR), M. Albaric, Saulchoir ;
Editeurs de revues bibliothéconomiques (TR).

VIII. Activités régionales

Afrique ;
Asie et Océanie ;
Amérique latine et Caraïbes.